



Avis d'attribution provisoire

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 413020000090049

Conformément aux dispositions de l'article N°46 de la loi n°23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et de l'article 65, alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université de Blida 1 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/UB1/2026 relatif à **Acquisition, installation et mise en service des équipements de FABLAB au profit de l'université de Blida 1**, que l'attribution provisoire a été prononcée en faveur des entreprises ci-dessous citées ;

Lots	Entreprises retenues	Délais	Montants des Offres en TTC	Notes Technico-financière /100 pts	Observations
Lot N°01 : Equipements de fabrication additive	Infructueux (Aucune offre n'a été déposées)				
Lot N°02 : Scanner 3D pour le reverse engineering ;	Infructueux (Aucune offre n'a été déposées)				
Lot N°03 Machine d'usinage CNC	SARL ENTEC (AIMEUR Mostefa) NIF: 099925006264183	180 JOURS	4 045 881.00	95.00	Une seule offre préqualifiée techniquement
Lot N°04 : Instruments de mesure et électronique ;	SARL ENTEC (AIMEUR Mostefa) NIF: 099925006264183	180 JOURS	10 312 659.00	95.00	Une seule offre préqualifiée techniquement
Lot N°05 : Lyophilisateur de laboratoire	Infructueux (Aucune offre est pré qualifiée techniquement)				
N°06 : Equipements informatiques.	Infructueux (Aucune offre est pré qualifiée techniquement)				

Conformément aux articles 56 et 101 de la loi n°23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et aux articles 82 et 182 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics (MESRS), dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, le BOMOP et les journaux électroniques.

Les soumissionnaires désirant voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se présenter au Vice rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation de l'université de Blida 1, dans un délai ne dépassant pas les (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire.